

3° tous les renseignements recueillis sur le lieu d'origine et la marche de la maladie.

Le Progrès, de Lyon, signale le curieux calcul que voici :

La ville de Lyon consomme annuellement un million de kilogrammes de soie montée ou tordue de différentes manières. Il faut quatre cocons pour produire un gramme de soie; la consommation lyonnaise en absorbe donc à elle seule 4,200,000,000. La longueur du fil de soie d'un cocon est en moyenne de 500 mètres. Les 4,200,000,000 filés annuellement par l'industrie lyonnaise formeraient ensemble, d'après cela, un fil de 2,100 milliards de mètres, ou 2,100,000,000 de kilomètres. Cette longueur fait quatorze fois la distance de la Terre au soleil, et 5,494 fois celle de la Lune à la Terre. Elle ferait aussi 52,505 fois le tour de la Terre sur l'équateur, et 200,000 fois le tour de la Lune.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

M. Thénon, consul de France à Bombay, vient de quitter notre ville; il a terminé la mission dont il est chargé par le gouvernement. Les renseignements que nous avons recueillis pendant le séjour de M. Thénon à Roubaix nous prouvent qu'il a dû être satisfait de l'accueil épressé que lui ont fait tous nos industriels; nous pouvons ajouter que ceux-ci, à leur tour, se félicitent hautement de cette heureuse visite. Ils ont trouvé en M. Thénon l'homme dévoué, intelligent, dont les connaissances pratiques ont inspiré la plus entière confiance. Dans les visites qu'il a faites chez nos principaux industriels et négociants, il a fait preuve d'une grande rectitude de jugement et d'une parfaite appréciation de toutes choses. Aussi l'hésitation que pouvait faire naître la pensée d'exportation dans un pays qui nous est tout-à-fait inconnu a-t-elle disparu complètement devant les explications précises et rassurantes fournies par M. Thénon.

Jusqu'ici, l'absence d'intermédiaires ne nous a pas permis d'entretenir des rapports suivis avec les pays d'outre-mer. Désormais, grâce à la haute sollicitude de LL. EE. les Ministres du Commerce et des Affaires Etrangères, les produits de notre importante fabrique prendront la route des Indes et les renseignements de toute nature que M. Thénon a bien voulu s'engager à nous transmettre de Bombay, seront pour nous la base de relations sûres et honnêtes qui contribueront puissamment à augmenter la prospérité de notre industrie.

Quand on saura que la France n'a figuré jusqu'ici que pour une part presque insignifiante dans les chiffres considérables relevés sur les tableaux annuels des importations de Bombay, on comprendra toute la portée de la création d'un consulat dans ce grand centre de transactions commerciales.

Nous croyons qu'il n'est pas sans utilité de reproduire ici quelques lignes extraites des Annales du commerce extérieur, elles méritent toute l'attention de nos industriels :

« La France n'a envoyé jusqu'ici de Bombay que de très petites quantités de

comportant vraisemblablement qu'ils en étaient la cause, et soit par un sentiment de remords, soit pour complaire à leur cousin, il nous conduisit à la voiture, en nous faisant les plus belles protestations de dévouement. Ma grand'mère les remercia, leur dit adieu avec une austère dignité, et jamais nous ne les avons revus. X. MARMIER.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES BUREAU DE ROUBAIX. Heures des levées des boîtes supplémentaires.

Table with 3 columns: Rue Fosse-aux-Chênes, Place de la Liberté, Rue du Pays. Rows for 1st to 5th levées with times.

tissus de coton; il y a cependant pour elle une place considérable à prendre sur les marchés de l'Inde. Les modifications apportées dans notre système douanier ont certainement mis nos industriels à même de concourir avec les autres nations sur les marchés étrangers et si notre industrie montrant plus de confiance dans ses forces et plus d'esprit d'entreprise, ne se laissait pas effrayer par les distances, elle arriverait rapidement à se créer aux Indes un beau débouché pour les produits manufacturés.

La commission nommée par la Chambre consultative pour s'occuper d'une expédition prochaine de nos différents tissus fera connaître sous très peu de jours les renseignements qu'elle a recueillis.

C'est le lundi 26 courant à 10 h. 1/2 qu'aura lieu, à l'Hotel de Ville de Roubaix, le tirage au sort pour les jeunes gens de la classe de 1865 du canton de Roubaix, (Watrelos, Croix et Wasquehal.)

Nous lisons dans le Bulletin de Paris : « On s'occupe, au ministère de l'instruction publique de l'élaboration d'un projet d'organisation du service médical dans les campagnes. Nous croyons savoir que, conformément aux vœux émis par un grand nombre de conseils généraux, le nouveau régime consistera dans l'institution de circonscriptions cantonales ayant chacune un praticien pourvu d'un traitement fixe avec des abonnements dits « de famille. » Il serait dressé dans chaque commune une liste des personnes qui, vu leur situation précaire, recevraient gratuitement les soins de l'homme de l'art et les médicaments. »

On lit dans le Memorial de Lille :

Le train postal N° 12 partant de Calais à une heure 30 minutes du matin est en correspondance avec le paquebot amenant les dépêches d'Angleterre. Ce train doit attendre à Calais l'arrivée du paquebot, au besoin jusqu'à 8 heures du matin; il est donc exposé à des retards plus ou moins considérables. L'Administration croit devoir porter à la connaissance de MM. les voyageurs prenant ce train à Lille à 2 heures 30 minutes du matin, à Douai à 3 heures 18 minutes du matin; et aux gares de Calais, Saint-Omer, Hazebrouck, Arras Amiens et Creil, cette éventualité de retard, qui est une conséquence du service spécial du train N° 12.

Cette note est peut-être la seule réponse que fera l'Administration du Chemin de fer du Nord à la plainte adressée à M. le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des travaux publics, que nous avons publiée dans notre numéro du 9 février.

Jeudi, on a retiré du canal, sur le territoire de la commune de Watrellos, le cadavre du sieur Boulanger, marchand de poteries. Cet homme, âgé de 48 ans, avait depuis quelque temps les facultés mentales dans un état qui ne laissait aucun espoir de guérison.

La nommée Adolphine Willem, domestique à Roubaix, a été condamnée à quinze mois de prison, par le tribunal correctionnel de Lille, pour vols dans les maisons où elle a servi.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur, Ce que vous avez dit dans votre numéro du 16 février est parfaitement vrai quant à ce qui a eu lieu au marché au poisson le mercredi des cendres. Il y avait en effet, ce jour-là, abondance de poisson et l'approvisionnement était composé de 90 paniers pesant de 40 à 50 kilos chacun. On se plaint de la cherté du poisson et l'on s'étonne que les marayeurs aient déserté notre halle après avoir tenté d'y vendre leur belle et bonne marchandise. Leur bonne volonté ne suffisait pas car les étalagistes dans le but de les éloigner du marché, se sont cotisés et entendus de tout temps pour faire venir de la marée afin de tenir la dragée haute aux acheteurs. Cette façon d'agir leur rapporte de très gros bénéfices; ils cachent la moitié du poisson qu'ils reçoivent pour faire croire à sa rareté et la vente s'opère à des prix fabuleux. Quant à ce qui reste invendu, on le colporte le lendemain dans un état de fraîcheur qui laisse souvent à désirer. Des plaintes fréquentes me sont adressées à ce sujet, mais je ne suis que l'agent du Minck, je n'ai point qualité pour employer un remède à ce mal et je ne puis que renvoyer les plaignants à ceux que leur qualité d'inspecteurs doit rendre responsables. Je vous prie, Monsieur le Rédacteur,

de donner place à cette lettre dans votre journal et veuillez agréer, etc.

MEURANT-PETIT, Agent du Minck de Roubaix.

Roubaix, 17 février 1866. Nous pouvons affirmer que tous les habitants de la Grande-rue se plaignent de voir trop souvent stationner devant leurs portes les revendeurs de poisson. Comme le prétendent ces marchands, ils sont autorisés à s'installer où bon leur semble, on devrait au moins leur défendre de pousser les harlements trop souvent répétés qui troublent véritablement le repos de ceux que l'en condamne à les entendre.

SOCIÉTÉ DES BAINS ET LAVOIRS PUBLICS DE ROUBAIX.

Table with 3 columns: Numéros des actions sortis par le tirage qui a eu lieu le 2 février. Values: 272, 395, 444, 425, 240, 135, 544, 549, 60, 279, 107, 68, 91, 73, 488, 482.

Les porteurs sont priés de se présenter chez le gérant, munis de leurs titres, pour en toucher le montant. Le gérant est également chargé de payer les intérêts échus.

A partir du 1er mars, il sera donné des abonnements personnels pour les bains de luxe seulement : prix de 12 cachets 12 francs, valables pendant 6 mois.

Les amis et connaissances de M. HENRI CORNE, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettres de faire-part de son décès sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de vouloir bien assister au convoi et salut solennels qui seront célébrés en l'église Notre-Dame, dimanche 18 février à trois heures et demie.

VILLE DE ROUBAIX. COURS PUBLIC DE CHIMIE

DES POISONS, ALCALOÏDES Morphine, noix vomique, Fève de St-Ignace, Ciguë, Nicotiane ou tabac, Belladone, Aconit, Morelle, Douce-amère, Pommes épineuses, Jusquiame, Coque du Levant, Ipécacuanha, herbe aux poux, Poison des Indiens, Sulfate de quinine.

La Société orphéonique donnait lundi dernier à ses abonnés son second concert de l'année; c'est un succès de plus à enregistrer et l'avenir de ces brillantes réunions nous paraît désormais assuré. On nous pardonnera de revenir encore une fois sur un détail qui a une très grande importance pour toutes les fêtes qui se donneront dans le grand salon de l'Hotel de ville: l'éclairage est tout-à-fait insuffisant; deux grands lustres dans les domes latéraux sont indispensables; nous espérons qu'ils ne se feront plus longtemps attendre.

L'ouverture de la Fausse Agnès par la Société symphonique est heureusement choisie. On n'y retrouve pas au premier abord la manière ordinaire de Meyerbeer; vers la fin seulement on reconnaît le style qu'il adopta plus tard. Cette ouverture, une de ses premières œuvres, fut composée pour un opéra-pastiche arrangé par Castil-Blaze de tous morceaux des grands maîtres.

Mlle Brunetti n'a la voix ni très puissante ni très timbrée, mais elle appartient, cela s'entend de suite, à cette bonne école de Duprez qui a formé M. Miolan, Marimon et tant d'autres; elle use avec le plus grand talent de la voix sombre; ses pianos en acquiescent de la douceur et ses crescendos de l'effet. L'air inedit de Zerilli est certainement remarquable, mais il est un peu tour de force et a de plus pour notre public le grand défaut d'être italien. Le duo de Miriello, l'une des plus harmonieuses conceptions de Gounod, a causé grand plaisir ainsi que sa sérénade tant chantée qui formait dans le programme de Mlle Brunetti une heureuse diversion avec la musique sautillante et gaie de la Barcarole d'Offenbach.

Capoul est bien le type du ténor d'opéra comique; tout ce qu'il faut pour plaire et le plus vil désir d'arriver à ce but; rarement nous avons rencontré plus de flexibilité dans la voix, une plus grande facilité de vocalisation. L'air du Pré-aux-Cleres et la Romance de Marie étaient bien choisis pour faire ressortir le côté gracieux et fin de son talent; l'on aurait voulu pouvoir biser ses romances de la fin, composées pour lui par Rupès, et qu'il chante avec un charme indicible.

M. Barrez, hautbois, est un premier prix du Conservatoire de Paris; félicitations à notre Grande-Harmonie de s'être attaché un instrumentiste d'un si beau talent. Cette seconde audition nous a per-

mis de l'apprécier à toute sa valeur et de chaleureux applaudissements, très justes quoique amis terminaient à chaque fois ses variations et ses fantaisies.

Le chœur de la Société de Musique est, comme presque toutes les compositions de Laurant de Lille, d'un chant facile, agréable et bien rythmé; mais que ses chœurs sans accompagnement palissent près des chœurs à grand orchestre. Nos orphéonistes ont franchement abordé la grande scène à l'occasion du quatrième acte de Roncevaux. Heureuse innovation, Messieurs, vous avez là toute une mine de succès. Les récitatifs, partie toujours ingrate ont été très bien enlevés par les solistes, le chant grave et majestueux de l'archevêque Turpin a été interprété avec méthode et sentiment. Pour le chœur d'ensemble, quels effets puissants, quel entrain quelle fougue dans ces chants guerriers, le tout: Réponse à l'empereur notre empereur, c'est excellent.

C'est bien là véritablement la Marseillaise de la Chevalerie.

THÉÂTRE

Il faut rendre justice à la Direction. M. Steiner met dans son administration une initiative, un zèle intelligent qui méritent et obtiennent, en résumé, des encouragements.

L'an dernier, l'un des premiers en province et ayant Lille, il montait plusieurs nouveautés importantes, — en tête, les Vieux Gurons, etc. Cette année (encore avant Lille), on jouait à Roubaix la Famille Benoiton, jeudi, (toujours, avant Lille, théâtre subventionné, possédant toutes les ressources d'une grande salle, d'une mise en scène complète), M. Steiner offrait au public la première représentation du Lion amoureux.

Cette fois, c'était presque de la témérité. Toutes les troupes peuvent jouer, plus ou moins bien, la Famille Benoiton; mais aborder une œuvre comme celle de Ponsard, et cela après quinze jours d'étude, à peine, c'était, nous le répétons, plus que scabreux.

La part faite des ressources matérielles moins grandes qu'à Lille, par exemple; en égard à la rapidité avec laquelle la pièce a été montée, apprise, et, on doit le dire, suie, on peut affirmer que le Lion amoureux a été bien rendu, fort bien rendu à Roubaix.

Nous nous bornerons aujourd'hui à constater sommairement un succès franc, complet, sanctionné par un public nombreux, public d'élite, qui a chaleureusement applaudi et l'œuvre et les interprètes. Nous reviendrons sur les détails, après la seconde représentation qui a lieu lundi.

L'œuvre a été analysée par tous les journaux, lue par beaucoup de personnes, — on en a donc une idée. M. Steiner a été superbe de verve, d'énergie dans le rôle du général Humbert, — rôle plein de nuances qu'il a détaillées avec une science qu'il n'avait peut-être jamais poussée aussi loin.

Au second acte est la plus belle scène de la pièce, la plus belle, la plus mâle poésie de Ponsard. M. Steiner a électrisé littéralement le public, — il a remué le sentiment patriotique jusqu'à l'enthousiasme; rappelé, après son imprécation contre l'étranger, il a failli être forcé de la redire... On a compris qu'on ne répète pas deux fois de pareilles scènes, on a doublé les applaudissements.

Nous déclarons que nous n'exagérons rien, — nous rapportons simplement les faits exacts. M. Demarquis, dont le rôle est aussi un des pivots sur lesquels tourne la pièce de Ponsard, a parfaitement compris ce personnage intéressant de la marquise de Maupas, — le trait d'union entre l'ancien monde et le monde nouveau. — Elle a eu de beaux moments et a été aussi fort applaudie.

M. Dorval a bien rendu le général Hoche. Succès aussi pour lui. M. Louvenard s'est montré intelligent dans le rôle de M. Tallien.

M. Perrault avait un rôle ingrat, le vieil émigré qui ne croit qu'au passé. Il a rendu convenablement cette figure caractéristique. M. Didier a bien dit celui du vicomte de Vaugris. M. Caliste a droit aussi à des éloges. Nous reviendrons sur le tout, sur l'œuvre et sur les interprètes que notre critique insuffisante ne doit guère satisfaire. Ils méritaient mieux; surtout ceux que nous avons dû négliger faute de temps et d'espace.

La mise en scène est fort soignée, la décoration du 2e acte est jolie, élégante, les toilettes fraîches. Enfin, nous le répétons: succès complet.

A lundi, la seconde représentation.

Exposition agricole départementale du Nord.

M. le Préfet du Nord vient d'approuver le programme des solennités agricoles qui seront célébrées à Douai du 26 août au 2 septembre 1866, dans les jardins de la Société impériale, rue d'Arras.

- 1° Les produits du sol; 2° La production animale; 3° Les amendements et engrais; 4° Les produits de l'industrie unie; 5° Les instruments aratoires et les machines agricoles.

Il y aura en même temps un concours départemental de beaux-reproducteurs et de machines. Les concours de la boucherie, de drapage et de maréchalerie.

Des récompenses seront aussi accordées aux services éminents rendus à l'agriculture tant pour la grande culture que la moyenne culture; aux instituteurs communaux pour le meilleur enseignement agricole des cours gratuits d'adultes; aux agents agricoles tels que valets de charnu, servantes de fermes et bergers pour long et loyaux services.

Les différentes opérations des concours sont réglées comme suit : Dimanche 26 août, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, réception des produits, classement et montage des instruments et machines.

Lundi 27 août, opérations.

Mardi 28, opérations des jurys pour les instruments et les produits.

Mercredi 29, exposition publique des produits et essais publics des instruments.

Jeudi 30, mêmes opérations et concours de labourage et de drainage.

Vendredi 31, concours de maréchalerie.

Pour l'exposition et les concours les divers jurys seront exclusivement composés des membres de la Société d'Agriculture et des comités du département du Nord. Le programme de cette exposition et des concours est sous presse. Il sera prochainement distribué. Les personnes qui en désireront un exemplaire pourront en faire la demande à M. Brassart au Jardin des Plantes.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Les dix-huitiers sont priés de se rendre au siège de la Société dimanche prochain 25 février à 9 heures du matin pour communication des mesures nouvelles que l'Administration a cru devoir prendre.

Dans le compte-rendu de la dernière séance de la Chambre consultative, publiée par le Journal de Roubaix, samedi 14 février, s'est glissée une erreur de transcription trop évidente pour que personne s'y soit trompé. Il y est dit que la consommation de la viande à Roubaix est de deux millions neuf cent mille kilog. représentant une somme de douze millions de francs; il faut lire deux millions de francs, et par contre transposer ce chiffre de douze millions à la consommation du pain, au lieu de deux millions de francs.

C'est ainsi que le rapport officiel présente ces chiffres. Plusieurs observations se présentent à l'esprit vis-à-vis de cet état de choses.

La première est que la consommation du pain est relativement énorme à Roubaix, puisqu'elle égale six fois la consommation de la viande. — A Paris, on ne mange que trois fois et demi, autant de pain que de viande; en Angleterre et en Hollande, c'est-à-dire les dernières statistiques, la somme de la viande consommée équivaut presque celle du pain. — Il faut souhaiter que nos ouvriers puissent arriver le plus promptement possible à manger de la viande dans une proportion plus forte; pour donner cette impulsion, il faudrait d'abord limiter les bénéfices de la boucherie.

La deuxième observation est que, puisque nos ouvriers se nourrissent principalement de pain, il est essentiel avant tout de le faire bon et substantiel; de n'employer que des céréales de première qualité de bon blé, contenant tous leurs principes nutritifs; et surtout de s'abstenir de toutes ces adonctions de substances nuisibles à la santé. — L'attention de l'autorité devrait être extrême sur ce point. — Les médecins s'accordent à dire que la moitié des maladies viennent du pain que l'on mange.

Enfin, en présence de ce gros chiffre de deux millions de francs de pain, il faut s'étonner de la déduction que la fondation de la Société de Consommation a produit parmi les boulangers de la ville. — En admettant (ce qui n'est pas possible) que la production de la Société s'élève à douze mille pains par semaine, c'est-à-dire trois fois autant que les plus forts boulangers de Roubaix, le chiffre d'affaires annuel ne serait encore que de trois cent mille francs, soit deux et demi pour cent de la production totale.

On peut avouer que cette concurrence n'a rien d'effrayant, et que ce très petit intérêt particulier devrait s'effacer devant l'intérêt général et les idées de moralisation qui ont provoqué la formation de la Société; ainsi qu'il est tout le monde est d'accord pour le reconnaître. — Il faut donc espérer que l'esprit d'hostilité que l'on a montré jusqu'à présent cédant à l'évidence des faits, et que la Société ne sera plus obligée, comme elle l'est maintenant, de demander hors de Roubaix des employés moins accessibles à la peur ou à la séduction.